

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 31 mars 2025

Mouvement social au sein du pôle de biologie et de pathologie du CHU de Bordeaux : point sur la situation lundi 31 mars à 17 heures

Un mouvement social a démarré lundi 24 mars au sein du pôle de biologie et de pathologie du CHU de Bordeaux. Les personnels en grève demandent le versement d'une prime facultative prévue par un arrêté du 7 mai 1958 qui peut être versée quand un CHU réalise des examens biologiques pour le compte d'autres établissements. L'activité du pôle de biologie – pathologie étant déficitaire, le CHU de Bordeaux, lui-même déficitaire, n'a pas la possibilité de verser cette prime d'intéressement facultative aux personnels.

Avec des dépenses en hausse de 17 millions d'€ et des recettes augmentant de 10M€, le pôle biologie-pathologie reste aujourd'hui largement déficitaire, tout comme le CHU de Bordeaux. Le CHU, dans sa globalité, connaît une situation financière dégradée et n'a, par conséquent, pas la possibilité de verser cette prime d'intéressement facultative ce qui creuserait un peu plus le déficit de l'activité au détriment de l'investissement.

Si l'activité du pôle de biologie a bien augmenté, le CHU de Bordeaux a fait le choix de recruter des personnels pour réaliser cette hausse d'activité et améliorer les conditions de travail. Le CHU de Bordeaux a ainsi recruté 26 professionnels de laboratoire ces dernières années et a créé un « pool de suppléance » pour pallier l'absentéisme.

Un effort d'investissement sans précédent a également réalisé pour moderniser l'ensemble des structures et améliorer les conditions de travail des professionnels. Pour rappel, un tout nouveau bâtiment, l'Institut de biologie et pathologie, accueillera les équipes du pôle en 2028. Il représente à lui seul un investissement de plus de 85 millions d'euros pour le CHU.

S'agissant de la mobilisation, le taux s'est établi la semaine dernière selon les jours entre 44,78% et 3,81% des personnels du pôle de biologie-pathologie. Il était aujourd'hui de 25,86%. Les agents se déclarent grévistes pour des durées variant d'une heure à un jour.

La direction a maintenu tout au long de la semaine un dialogue constant et régulier avec les organisations syndicales avec notamment des rencontres organisées les 24, 27 et 31 mars, sans que les discussions n'aboutissent à un accord avec les représentants du personnel.

La mobilisation des personnels grévistes s'effectue dans le respect des effectifs prévus au titre du service minimum afin de permettre la continuité des activités des laboratoires de biologie, sans impact sur les prises en charge des patients.